

*Descriptif :*

Présentation du projet de loi sur la biodiversité

« L'ambition de faire de la France un État exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité » est un engagement du président de la République pris lors de l'ouverture de la conférence environnementale de 2012. Le projet de loi sur la biodiversité, présenté en Conseil des ministres le 26 mars 2014, répond à cet engagement. Inscrit dans la feuille de route de la transition écologique établie par le Gouvernement à l'issue de cette conférence, le projet de loi a pour ambition de mieux concilier activités humaines et biodiversité.

Plus d'information notamment sur les 6 mesures phares et "Sur les sentiers de la biodiversité" :

► [Projet de loi biodiversité](#) ↗

Vous pourrez écouter le discours de Mme la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie au collège de France le 22 mai 2014, lors d'un colloque sur la biodiversité suite au lancement de l'opération "la Nature en fête".

Téléchargez les 6 mesures phares pour protéger et valoriser la biodiversité :

 [Les 6 mesures phares pour protéger et valoriser la biodiversité](#) (PDF de 393.6 ko)  
Description des 6 mesures phares pour protéger et valoriser la biodiversité